

PARTENARIAT EDUCATIF 2009-2011
PREVENIR LES VIOLENCES DE GENRE CHEZ LES JEUNES ADULTES

COMPTE-RENDU DU SEMINAIRE - Du 14 au 16 octobre 2010 à Bordeaux

Coordination :

- Egalitère (Toulouse-France)

Partenaires :

- CIG, Comissao para a cidadania e igualdade de genero (Lisbonne-Portugal)
- UNISER (Forli-Italie)
- Association Aux Couleurs du DEBA (Pessac-France)

Jeudi 14 octobre :

Dans les locaux de la Maison des Femmes

❖ **10h-12h:** Présentation de la Maison des Femmes : historique, fonctionnement et activités.

❖ **15h-17h:** Réunion collective avec les acteurs locaux (institutionnels et associatifs) qui agissent en faveur de la protection de la Femme.

➤ **Mme DAGORN : Chargée de mission à l'URCIDFF (Union Régionale des Centres d'information sur le Droit des Femmes et de la Famille)**

L'Union Régionale est une association qui s'appuie sur les 6 Centres d'Information des Droits des Femmes et des Familles départementaux qu'elle rassemble et représente au niveau régional.

Elle impulse des projets et fédère les CIDFF sur des actions initiées au plan régional, national, ou européen. Elle participe à l'information et à la sensibilisation des partenaires et des pouvoirs publics sur les demandes et les besoins des femmes de la région Aquitaine ainsi que sur leurs potentiels. Elle alimente les réflexions régionales sur la question transversale de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes.

Elle s'inscrit au sein des dynamiques partenariales. En collaboration avec la Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Egalité, le Conseil régional, les collectivités territoriales, les associations et le secteur économique, l'URCIDFF Aquitaine participe à la vie régionale et valorise la place des femmes.

Le réseau régional des CIDFF poursuit comme objectif, une meilleure prise en compte de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes sur le territoire Aquitain. Pour atteindre cet objectif, et avec le soutien du Service aux Droits des Femmes et à l'Egalité et du Conseil régional, l'Union Régionale s'appuie sur les CIDFF qui mettent à disposition des femmes un ensemble de services et d'actions spécifiques qui visent à renforcer leur autonomie, et la promotion de leur rôle dans la vie sociale et économique de la région.

↳ Mme BAUDIER : Déléguée Régionale de la Fédération Nationale Solidarité Femmes (FNSF)

Dans les années 1970, des féministes issues du mouvement des femmes s'unissent pour dénoncer les violences faites aux femmes et en particulier les violences conjugales. Elles créent des lieux d'accueil, d'écoute et d'hébergement gérés par des associations qui en 1987 se fédèrent au sein de la Fédération Nationale Solidarité Femmes. En 2007, la FNSF compte 65 associations membres qui suivent chaque année plus de 30 000 situations de femmes victimes de violences conjugales.

Les missions de la FNSF sont de faire reconnaître les violences faites aux femmes comme un phénomène de société, ce type de violences étant une des manifestations de l'inégalité persistante entre les hommes et les femmes ; d'être une force de proposition auprès des pouvoirs publics et des politiques afin de faire évoluer les lois ; d'interpeller l'opinion publique et de faire évoluer les mentalités ; de favoriser des échanges, des réflexions, des partenariats et des recherches afin d'améliorer les réponses apportées.

La FNSF gère depuis 15 ans le service national d'écoute-information-orientation pour les violences conjugales, devenu la plateforme téléphonique n°3919/Violences Conjugales Info en mars 2007. Violences Conjugales Info est ouvert du lundi au samedi de 8h à 22h et les jours fériés de 10h à 20h. Le service est fermé les dimanche, 1er janvier, 1er mai et 25 décembre.

Le service Formation-Observation-Recherches-Etudes de la FNSF répond, avec le concours des associations de terrain, aux demandes d'actions de sensibilisation ou de formation formulées par les acteurs sociaux confrontés aux violences conjugales dans leurs pratiques. Il mène des observations et effectue des études thématiques en s'appuyant sur les statistiques nationales du service Violences Conjugales Info ainsi que sur les informations qualitatives fournies par les associations du réseau.

↳ Mme PORDIE : Présidente de l'APAFED (Association Pour l'Accueil des Femmes en Difficulté)

Créée en 1984, l'APAFED est une association régie par la loi du 1er juillet 1901 qui a pour mission l'accueil et l'hébergement de femmes victimes de violences conjugales et de leurs enfants.

L'APAFED a également pour vocation d'être à l'écoute des femmes victimes de violences conjugales et de leur apporter information et aide. Le terme de violences conjugales recouvre toutes les formes de violences tant verbales, physiques, sexuelles, morales, psychologiques, économiques ...

L'APAFED a pour but de promouvoir les droits des femmes dans la famille et dans la société :

- en combattant l'oppression spécifique des femmes et de leurs enfants et toutes les formes de discriminations et de violences qu'elles subissent,*
- en combattant le sexisme et les discriminations commises en raison du sexe, de la situation de famille ou des moeurs de la victime.*

L'APAFED ouvre en 1985, un premier centre d'hébergement à Cenon. Cette structure d'urgence a été créée dans un souci de complémentarité des équipements départementaux et dans une volonté de réponse appropriée aux problèmes spécifiques des femmes (accueil d'urgence sans conditions). Elle avait alors une capacité d'accueil de 4 femmes avec 12 enfants maximum.

Outre le centre d'hébergement et d'accueil en urgence, l'APAFED propose également :

- un service de téléphonie sociale : le Centre d'Ecoute,*
- des appartements en sous-location : 2 appartements-relais de type 5 à Cenon et 3 appartements de type 3 sur Cenon et Lormont.*

A noter que l'APAFED a également mis en place en 1996 un service d'accueil psychologique des enfants des femmes hébergées et a renforcé en 2000 le suivi relatif à l'insertion professionnelle.

↳ Mme BLET / Mme CRAMAREJAS : Présidente / conseillère conjugale du Planning Familial de Bordeaux

Le Mouvement Français pour le planning Familial de la Gironde est une association loi 1901 qui lutte pour les droits à l'information pour tous dans le domaine de la sexualité.

Présent sur Bordeaux depuis 1963, le Planning Familial est un lieu d'écoute et d'information. Un lieu d'écoute gratuit, anonyme et confidentiel ; pour toutes et tous, de tous âges, de toutes nationalités.

Un lieu pour :

- *s'informer dans nos locaux et par téléphone sur : la contraception, l'IVG, les maladies sexuellement transmissibles, le Sida, conseil conjugal, les droits des femmes, les violences*
- *parler librement d'amours, de sexualité, de désir, de plaisir, d'homosexualité, de grossesse, de ménopause, de viol, de violences*
- *réfléchir et agir ensemble.*

Un lieu de lutte pour le droit des femmes.

Le Planning familial s'est mobilisé pour les droits des femmes à la contraception et à l'IVG. Actuellement la lutte continue pour maintenir les acquis et lutter contre toutes formes de violences (sexuelles ou autres).

Le Planning Familial lutte contre l'oppression spécifique des femmes, contre toutes formes de discriminations dont elles sont l'objet, en cela le Planning Familial est un mouvement féministe.

↳ **Mme RIEUX: Présidente de l'association ACV2F (Agir Contre les Violences Faites aux Femmes)**

L'association est née le 5 novembre 2010.

En 2009, la section Médoc de la Ligue des droits de l'homme avait organisé une conférence sur le thème des violences faites aux femmes. Le constat avait été fait que sur le nord de la presqu'île, il n'existait pas de structure permettant une prise en charge des victimes.

L'absence de logement d'urgence sur le Médoc complique terriblement les situations, surtout lorsqu'il y a des enfants. Pour obtenir de l'aide, une prise en charge, un suivi, les femmes n'ont pas d'autre choix que d'aller à Bordeaux ou sur la Communauté Urbaine de Bordeaux. Ce qui n'est pas sans poser problème. Il s'agit de parcourir 90 kilomètres. Certaines renoncent à quitter le Médoc pour éviter l'éclatement de la famille et les difficultés matérielles. Au final, les problèmes ne sont pas réglés.

Les missions de l'association : Il y en a trois : Les femmes battues et victimes de violences conjugales trouveront une écoute, de l'information et un accompagnement dans leurs démarches.

Grâce au soutien de la municipalité de Saint-Vivien, nous allons disposer d'un local à la mairie pour assurer des permanences. Elles se dérouleront le lundi et le vendredi. Nous prévoyons une permanence téléphonique quotidienne (9 heures à 18 heures).

↳ **Mme LAFUE: Présidente de la Maison de Simone de Pessac**

L'association La maison de Simone créée le 11 juin 2008, a pour objectif l'accueil et l'information des femmes victimes de violences conjugales, le soutien dans leurs démarches, dans leur recherche d'autonomie, ainsi que l'information et la sensibilisation des personnes relais.

Le nom de l'association est inspiré de la vie militante pour les droits des femmes et des enfants de la pessacaise Simone Rousseau.

La maison de Simone ouvre tous les mardis après-midi de 14H à 18H à partir du 7 octobre, un centre d'écoute pour les femmes victimes de violences conjugales à la Plateforme des Services Publics de Saige à Pessac. Le pré-accueil est assuré par les bénévoles de l'association et l'écoute par une professionnelle de l'APAFED (Association pour l'Accueil des Femmes en Difficulté).

En 2011, un hébergement permettra d'accueillir deux à 3 femmes et 5 à 6 enfants.

❖ **19h-21h** : Rencontre-débat sur le thème «Femmes et violences sexuelles dans le sport» avec le docteur psychiatre, Mme Sabine AFFLELOU du Centre d'Accompagnement et de Prévention pour les Sportifs (CAPS) – Hôpital Saint-André de Bordeaux.

Le Centre d'Accompagnement et de Prévention pour les Sportifs a des missions de prévention, d'accompagnement et de prise en charge de difficultés psychologiques liées à la pratique sportive.

Les actions du CAPS

Le soin : La prise en charge est pluridisciplinaire. Elle consiste en une série d'entretiens avec différents intervenants du CAPS. Ce travail en équipe permet une approche globale des problèmes ainsi que la proposition d'un projet thérapeutique original. La prise en charge peut s'effectuer au sein du CAPS ou en collaboration avec des intervenants extérieurs du CAPS.

La prévention : Des interventions d'information et de formation sont mises en place vers les différentes populations concernées (structures et cadres sportifs, médecins, structures médico-sportives, établissements scolaires, jeunes en sections sportives...).

La recherche : Le CAPS effectue des enquêtes et études dans le champ de la psychologie sportive.

En 2007, l'ancienne joueuse de tennis professionnelle Isabelle Demongeot publie « Service volé », un livre dans lequel elle dénonce les viols dont elle aurait été victime de la part de son entraîneur. Ce témoignage éclabousse le monde sportif et devient le point de départ d'une action ministérielle d'envergure. Combattre les violences sexuelles dans le milieu sportif devient une priorité nationale et les programmes de lutte se multiplient.

Parmi les initiatives les plus importantes :

- l'élaboration d'une charte de bonne conduite
- la campagne d'information lancée en 2008 « Sportif, oui, Victime, non »
- la création de sessions de sensibilisation auprès des jeunes
- la création d'une mission contre le harcèlement et les violences sexuelles avec la mise à disposition du numéro d'appel 08 VICTIMES
- une enquête commandée par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports et menée par les Laboratoire de psychologie de l'Université Bordeaux 2, afin d'évaluer l'étendue du phénomène dans le monde sportif, aussi bien amateur que professionnel.

Pour les résultats de l'enquête menée par Mme Afflelou et présentée lors de cette rencontre-débat, consulter le lien suivant :

http://www.canal-u.tv/producteurs/universite_bordeaux_segalen_dcam/dossier_programmes/colloques/colloque_psychopathologie_du_sport_2008/sport_et_maltraitance_de_l_entrainement_a_la_maltraitance_de_la_maltraitance_a_la_violence

Vendredi 15 octobre :

Dans les locaux de la Maison des Femmes

❖ **9h30-12h**: Rencontre-débat avec Mme Laetitia FRANQUET, doctorante en sociologie du genre, du couple et de la famille. Formatrice à l'Institut Régional du Travail Social et Enseignante à l'Université de Bordeaux II.

Comment expliquer les différences de traitements dans la prise en charge des violences conjugales en France et en Espagne ?

Dans le cadre de ses recherches, Mme Franquet étudie les politiques en matière de violences conjugales dans une approche comparative entre l'Aquitaine et la Catalogne.

❖ **14h-18h:** Réunion de travail avec les partenaires Grundtvig pour la construction du guide pédagogique européen.

<u>Samedi 16 octobre :</u>

❖ **9h- 13h:** Réunion de travail avec les partenaires Grundtvig pour la construction du guide pédagogique européen.

Bilan et clôture du séminaire